



TERRA GUARD

WETTABLE GRANULES

COMMERCIAL

For use in canola, dry and succulent beans, lentils, chickpeas, mustard (oilseed and condiment variety only), succulent and dried shelled peas, potatoes, sunflowers, birdsfoot trefoil grown for seed production, alfalfa grown for seed production, caraway, berries group, bulb vegetables group, carrots, cucurbit vegetables, field lettuce (head and leaf), fruiting vegetables, grapes, stone fruits group, strawberries.

ACTIVE INGREDIENT: Boscalid 70%

REGISTRATION NO. 35673

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

POISON



WARNING - EYE IRRITANT

READ THE LABEL AND ATTACHED
BROCHURE BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire,
Exposure, or Accident, Call CHEMTREC
1-800-424-9300

Net Contents: 2.83 Kg

Lot No.: See container

GRANULÉS MOUILLABLES

COMMERCIAL

Pour usage dans le canola, les haricots secs et succulents, lentilles, pois chiches, moutarde (variétés oléagineuses et de condiment), les pois succulents, les pois secs décortiqués, les tournesols, pommes de terre, le lotier corniculé cultivé pour la production de semences, la luzerne cultivée pour production de semence, carvi, les petits fruits, légumes à bulbes, carottes, cucurbitacées, laitue de grande culture (pommée et frisée), légumes-fruits, raisins, fruits à noyaux, et fraises.

PRINCIPE ACTIF : Boscalide..... 70%

NO. D'HOMOLOGATION : 35673

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

POISON



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE
CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Distribué par :

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite,
incendie, exposition ou accident, appelez
CHEMTREC 1-800-424-9300

Contenu Net : 2.83 Kg

N° de lot : Voir conteneur

GROUP

7

FUNGICIDE



TERRA GUARD

WETTABLE GRANULES

COMMERCIAL

For use in canola, dry and succulent beans, lentils, chickpeas, mustard (oilseed and condiment variety only), succulent and dried shelled peas, potatoes, sunflowers, birdsfoot trefoil grown for seed production, alfalfa grown for seed production, caraway, berries group, bulb vegetables group, carrots, cucurbit vegetables, field lettuce (head and leaf), fruiting vegetables, grapes, stone fruits group, strawberries.

ACTIVE INGREDIENT: Boscalid 70%

REGISTRATION NO. 35673 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

POISON



WARNING - EYE IRRITANT

READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Distributed by:

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1
+1-866-699-7717

For Chemical Emergency: Spill, Leak, Fire, Exposure, or Accident,
Call CHEMTREC 1-800-424-9300

Net Contents: 2.83 Kg

Lot No.: See container

GENERAL INFORMATION

This package contains **Terra Guard**, a 70% water dispersible granular (WDG). The active ingredient in **Terra Guard** belongs to the anilid group of fungicides and has a new mode of action.

Terra Guard has a protective effect because it inhibits spores germination and a curative-eradivative effect because it inhibits mycelial growth and sporulation of the fungus on the leaf surface. **Terra Guard** can therefore be applied in either pre- or post-infection situations. However, optimum disease control is achieved when **Terra Guard** is applied in a regularly scheduled protective spray program and is used in a rotation program with other fungicides.

DIRECTIONS FOR USE (See specific sections for each crop group)

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

Apply recommended rates of **Terra Guard** as instructed in the following series of crop application rate tables. Apply **Terra Guard** with ground or aerial spray equipment as specified. Equipment should be checked frequently for proper calibration.

Canola and Mustard Application Rate Table

Ground, Aerial and Pivot or Sprinkler Irrigation (Chemigation)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Canola Mustard (oilseed and condiment)	Sclerotinia stem rot (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Black spot (<i>Alternaria brassicae</i> and <i>raphani</i>)	350

Apply **Terra Guard** at 350 g/ha at 20-50% flowering to control sclerotinia stem rot (*Sclerotinia sclerotiorum*) and suppress black spot (*Alternaria brassicae* and *raphani*). Apply a second time 7-14 days later up to full bloom if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development. Apply **Terra Guard** at 350 g/ha at late flowering to early green pod to control black spot (*Alternaria brassicae* and *raphani*).

Pulses

Dried Beans (except soybean) Application Rate Table

Ground, Aerial and Pivot or Sprinkler Irrigation (Chemigation)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Dry beans Lupinus spp. (includes grain lupin, sweet lupin, white lupin and white sweet lupin) Phaseolus spp. (includes field beans {dry common and coloured beans} such as kidney, black, cranberry, pink, navy bean, pinto bean, tepary bean and lima bean {dry}) Vigna spp. (includes adzuki bean, blackeyed pea, catjang, cowpea, crowder pea, moth bean, mung bean, rice bean, southern pea, urd bean, broad or faba bean {dry})	White mold (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 - 770

Apply **Terra Guard** at 560-770 g/ha at 20-50% flowering to control white mold (*Sclerotinia sclerotiorum*). Apply a second time 7-14 days later if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development. Use the higher rate to obtain extended protection and maximum yield benefit.

Chickpea and Lentil Application Rate Table

Ground and aerial application only. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION (Chemigation).

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Chickpea Lentil	Ascochyta blight (<i>Ascochyta</i> spp.) White mold (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Gray mold (<i>Botrytis cinerea</i>)	420

Apply **Terra Guard** at 420 g/ha at the beginning of flowering to control ascochyta blight (*Ascochyta* spp.), white mold (*Sclerotinia sclerotiorum*) and gray mold (*Botrytis cinerea*). Apply a second time 7-14 days later if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development.

Succulent Beans Application Rate Table

Ground application only. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION (Chemigation).

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Succulent beans <i>Phaseolus</i> spp. (includes runner bean, snap bean, wax bean, lima bean {green}, broad bean {succulent})	Gray mold (<i>Botrytis cinerea</i>)	420
<i>Vigna</i> spp. (includes moth bean, yardlong bean, jackbean, asparagus bean, Chinese longbean, podded bean, blackeyed pea, southern pea)	White mold (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 - 770

Apply **Terra Guard** at 560-770 g/ha, at 20-50% flowering, to control white mold (*Sclerotinia sclerotiorum*), or at 420 g/ha to control gray mold (*Botrytis cinerea*). Apply a second time 7-14 days later if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development.

Tank Mix with Matador® 120 EC Insecticide or Warrior® Insecticide
For the control of corn borer, **Terra Guard** can be tank mixed with Matador 120 EC Insecticide or Warrior Insecticide at 83 mL/ha. Apply before the larva bores into the plant stalk or pods. Follow the most restrictive application directions for each of the tank mix partner with respect to the maximum number of applications, pre-harvest interval and other label instructions.

Dry Pea Application Rate Table

Ground application only. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION (Chemigation).

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Dry pea	Ascochyta blight (<i>Ascochyta</i> spp.) Gray mold (<i>Botrytis cinerea</i>) Mycosphaerella blight (<i>Mycosphaerella</i> spp.)	420

Apply **Terra Guard** at 420 g/ha at the beginning of flowering to control ascochyta blight (*Ascochyta* spp.), Mycosphaerella blight (*Mycosphaerella* spp.) and gray mold (*Botrytis cinerea*). Apply a second time 7-14 days later if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development.

Succulent Pea Application Rate Table

Ground application only. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION (Chemigation).

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Edible podded peas		
Pea (<i>Pisum</i>) Dwarf pea Edible-podded pea Snow pea Sugar snap pea Succulent shelled peas	Ascochyta blight (<i>Ascochyta</i> spp.) Mycosphaerella blight (<i>Mycosphaerella</i> spp.)	420
Pea (<i>Pisum</i>) English pea Garden pea Green pea Pigeon pea	White mold (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 - 770

For optimal disease control, begin applications of **Terra Guard** prior to disease development or at the beginning of flowering and repeat on a 5 to 14 day interval if conditions are conducive for disease development. Use the higher rate and shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Alfalfa Grown For Seed Production Application Rate Table

Ground, Aerial and Pivot or Sprinkler Irrigation (Chemigation)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Alfalfa grown for seed production	Blossom blight (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> / <i>Botrytis cinerea</i>) Common leaf spot (<i>Pseudopeziza medicaginis</i>) Spring black stem (<i>Phoma medicaginis</i>) Leaf spot (<i>Leptosphaerulina briosiani</i>)	420

DO NOT GRAZE OR FEED TREATED HAY TO LIVESTOCK.

Apply **Terra Guard** at 420 g/ha at 20-50% flowering to control blossom blight (sclerotinia, botrytis), common leaf spot and spring black stem. Apply every 7- 14 days if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development.

For ground application, use a minimum spray volume of 100 L/ha.

For air application, use a minimum spray volume of 40 L/ha.

Apply a maximum of 3 applications per season.

Berries Group Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Blackberry Raspberry (black and red) Currant Elderberry Blueberry (highbush and lowbush) Gooseberry Huckleberry Loganberry	Botrytis gray mold (<i>Botrytis cinerea</i>)	560

Begin applications prior to disease development at 560 g/ha of **Terra Guard** and continue on a 7-14 day schedule. Use the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Bulb Vegetables Group Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Onions (dry bulb and green) Garlic Leek Shallot	Alternaria purple blotch (<i>Alternaria porri</i>) Botrytis leaf blight (<i>Botrytis squamosa</i>)	475

Begin applications prior to disease development at 475 g/ha of **Terra Guard** and continue on a 7-14 day schedule. Use the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Carrots Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Carrots	Alternaria leaf blight (<i>Alternaria dauci</i>)	315

Begin applications prior to disease development at 315 g/ha of **Terra Guard** at 7-14 day intervals. Use the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Cucurbit Vegetables Group Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop		Diseases	Application rate (g/ha)
Citron melon	Summer squash	Alternaria blight (<i>Alternaria cucumerina</i>) Gummy stem blight (<i>Didymella bryoniae</i>)	460
Cucumber	Crookneck squash		
Gherkin	Scallop squash		
Pumpkin	Straightneck squash		
Watermelon	Vegetable marrow		
	Zucchini		
Edible gourd			
Hyotan	Winter squash		
Cocuzza	Butternut squash		
Chinese okra	Calabaza		
	Hubbard squash		
Muskmelon	Acorn squash		
Cantaloupe	Spaghetti squash		
Casaba			
Crenshaw melon			
Golden pershaw melon			
Honeydew melon			
Honey balls			
Mango melon			
Persian melon			
Pineapple melon			
Santa Claus melon			
Snake melon			

Begin applications of **Terra Guard** prior to disease development and continue on a 7- to 14-day interval. Use the higher rate and the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Fruiting Vegetables Group Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Eggplant	Early blight (<i>Alternaria solani</i>)	175 - 315
Ground cherry		
Pepino	Botrytis gray mold (<i>Botrytis cinerea</i>)	420
Field pepper (all varieties) Tomatillo		
Field tomato		

For control of early blight, begin applications of Terra Guard prior to disease development at 175 -315 grams per hectare at 7-10 day intervals. Use the higher rate and shorter interval when disease pressure is high. For control of botrytis gray mold, begin applications of Terra Guard prior to disease development at 420 g/ha followed by a second application after 7-10 days. DO NOT make more than 5 applications per season. Refer to Resistance Management instructions.

Grape Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Grape	Powdery mildew (<i>Uncinula necator</i>)	315

For powdery mildew control, sprays may begin as of budbreak at the rate of 315 g/ha of **Terra Guard** on a 10-14 day schedule. Use the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Field Lettuce (Head and Leaf) Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Field lettuce (head and leaf)	Lettuce drop (<i>Sclerotinia minor</i>) - suppression	385
	Botrytis rot (<i>Botrytis cinerea</i>)	285

Apply **Terra Guard** at 385 g/ha for suppression of lettuce drop (*Sclerotinia minor*), and at 285 g/ha for control of botrytis rot (*Botrytis cinerea*). On direct seeded lettuce, make the first application immediately after thinning (within 2 days). If conditions continue to favour disease development, make a second application 10 to 20 days after the first application. On transplanted lettuce, make the first application 7-10 days after transplanting. If conditions continue to favour disease development, make a second application 10 to 20 days after the first application. Ensure thorough coverage of the lower portion of the plants and the surrounding soil surface.

Potato Application Rate and Timing Table

(Ground, Aerial and Pivot or Sprinkler Irrigation)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Potato	Early blight (<i>Alternaria solani</i>)	175 - 315

For control of *alternaria* early blight, begin applications of **Terra Guard** prior to disease development at 175-315 g/ha and continue applications at 14 day intervals if conditions continue to be favorable for disease development. Refer to the Resistance Management section for alternate instructions. Do not make more than 4 applications per season on potatoes.

Stone Fruit Group Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Apricots Cherry (sweet and tart) Nectarine Peach Plum Plumcot Prune	Brown rot (<i>Monilinia</i> spp.) Monilinia blossom blight (<i>Monilinia</i> spp.)	370

Begin applications at pink bud or prior to disease development. Apply **Terra Guard** at 370 g/ha and continue at 7-14 day intervals. Use the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

Strawberry Application Rate and Timing Table

(Ground application only. DO NOT APPLY BY AIR. DO NOT APPLY BY PIVOT OR SPRINKLER IRRIGATION.)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Strawberry	Botrytis gray mold (<i>Botrytis cinerea</i>)	560

Begin applications prior to disease development at 560 g/ha of **Terra Guard** and continue on a 7-14 day schedule. Use the shorter interval when disease pressure is high. Refer to Resistance Management instructions.

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Tide International Canada, Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Tide International Canada, Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

Sunflower Application Rate Table
(Ground and Aerial)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Sunflowers	Suppression of sclerotinia head rot (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Suppression of leaf spot (<i>Alternaria helianthi</i>)	350 - 640

For optimal disease suppression, apply **Terra Guard** at early flower. Use the higher rate and shorter interval when disease pressure is high or there is a history of high disease in the field. Apply a maximum of 1 application per season.

For ground application, use a minimum spray volume of 100 L/ha.

For air application, use a minimum spray volume of 50 L/ha.

Caraway Application Rate Table
(Ground and Aerial)

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Caraway	Suppression of blossom blight (Botrytis cinerea, Sclerotinia sclerotiorum) and Ascochyta blight (<i>Ascochyta</i> spp.)	420

Apply **Terra Guard** at 420 g product/ha at 20-50% flowering to suppress blossom blight and ascochyta blight. A second application may be applied after 7-14 days if disease persists or weather conditions are favourable for disease development.

DO NOT apply more than 2 applications per year.

Birdsfoot Trefoil for Seed Production Application Rate Table
(Ground, Aerial and Pivot or Sprinkler Irrigation[Chemigation])

The DIRECTIONS FOR USE for the uses described in this section of the label were developed by persons other than Tide International Canada, Inc. under the User Requested Minor Use Label Expansion program. For these uses, Tide International Canada, Inc. has not fully assessed performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) under all environmental conditions or for all crop varieties when used in accordance with the label. The user should test the product on a small area first, under local conditions and using standard practices, to confirm the product is suitable for widespread application.

Crop	Disease	Application Rate (g/ha)
Birdsfoot trefoil grown for seed production	Suppression of crown and stem rot (<i>Sclerotinia trifoliorum</i>)	420

Apply **Terra Guard** at 420 g/ha at early flowering stage to suppress crown rot/stem rot. Apply a second time 7-14 days later if disease persists, or weather conditions are favourable for disease development.

DO NOT harvest seed prior to the minimum pre-harvest interval of 21 days.

DO NOT cut treated fields for hay/forage.

DO NOT graze treated fields.

For birdsfoot trefoil grown for seed production only, **DO NOT** feed seed screenings and aftermath to livestock.

For ground application, use a minimum spray volume of 100 L/ha. For air application, use a minimum spray volume of 40 L/ha.

Apply a maximum of 2 applications per season.

Crop-Specific Restrictions and Limitations

Crop	Minimum Time from Application to Harvest (PHI)	Maximum Rate Per Hectare Per Application (kilograms)	Maximum Number of Applications Per Season	Maximum Rate Per Hectare Per Season (kilograms)
Alfalfa grown for seed production	N/A	0.420	3	1.26
Beans, dry	21 days	0.770	2	1.54
Beans (succulent)	7 days	0.770	2	1.54
Berries group ¹	0 days	0.560	4	2.24
Birdsfoot trefoil grown for seed production	21 days	0.420	2	0.840
Bulb vegetables group ¹	7 days	0.475	6	2.87
Canola	21 days	0.350	2	0.700
Caraway	21 days	0.420	2	0.840
Carrots	0 days	0.315	5	1.58
Chickpeas	21 days	0.420	2	0.840
Cucurbit vegetables group ¹	0 days	0.460	4	1.84
Fruiting vegetable group ¹ (for early blight)	0 days	0.315	5	1.89
Fruiting vegetable group ¹ (for botrytis)	0 days	0.420	2 out of 5	1.89
Grapes (for powdery mildew)	14 days	0.315	5	1.58
Lentils	21 days	0.420	2	0.840
Lettuce (lettuce drop)	14 days	0.385	2	0.77
Lettuce (botrytis rot)	14 days	0.285	2	0.57
Mustard (oilseed and condiment)	21 days	0.350	2	0.700
Peas - dried shelled	21 days	0.420	2	0.840
Peas - succulent (edible-podded and shelled)	7 days	0.770	2	1.540

Potato (for early blight and late blight tankmixes)	30 days	0.315	4	1.26
Stone fruits group ¹	0 days	0.370	5	1.85
Strawberries	0 days	0.560	5	2.80
Sunflowers	21 days	0.640	1	0.640

¹ For a complete list of the various crop groups, see DIRECTIONS FOR USE listed above.

Plant Back Interval: A plant back restriction of 14 days is required for all crops not on the label.

Ground application

Apply **Terra Guard** at rates listed in the Application Rate and Timing Tables (crop specific) when conditions are favourable for the development of disease. Use a minimum water volume of 100 L/ha and ensure thorough coverage of foliage. Consult nozzle manufacturers recommendation for spray pressures for specific nozzles.

Aerial application

Apply **Terra Guard** at rates listed in application rate and timing tables (crop specific) when conditions are favourable for the development of disease. Use a minimum water volume of 40 L/ha. Ensure thorough coverage of foliage. Consult nozzle manufacturers recommendation for spray pressures for specific nozzles.

Instructions for Aerial Applications

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment, which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label. Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate specified for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices or a Global Positioning System (GPS).

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other nontarget areas. Specified spray buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted. It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application. The field crew and the mixer/ loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label. All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the registrant at +1 866 699 7717 or obtain technical advice from the distributor or your provincial or territorial agricultural representative.

Pivot or Sprinkler Irrigation

Sprayer Preparation: Chemical tank and injector system should be thoroughly cleaned. Flush System with clean water.

Application instructions: Apply Terra Guard at rates and timings described above.

Use Precautions for Sprinkler Irrigation Applications

- Apply this product only through sprinkler irrigation systems including center pivot, lateral move, end tow, side [wheel] roll, traveler, big gun, solid set, or hand move irrigation systems. Do not apply this product through any other type of irrigation system.
- Add this product to the pesticide supply tank containing sufficient water to maintain a continuous flow by the injection equipment. In continuous moving systems, inject this product-water mixture continuously, applying the labeled rate per acre for that crop. Do not exceed 0.64 cm (1/4) inch (63,500 litres) per hectare. In stationary or non-continuous moving systems, inject the product-water mixture in the last 15-30 minutes of each set allowing sufficient time for all of the required pesticide to be applied by all the sprinkler heads and applying the labeled rate per acre for that crop. Do not apply when wind speed favors drift beyond the area intended for treatment. Crop injury, lack of effectiveness, or illegal pesticide residues in the crop can result from non-uniform distribution of treated water. Thorough coverage of foliage is required for good control. Good agitation should be maintained during the entire application period.
- The system must contain a functional check valve, vacuum relief valve, and low pressure drain appropriately located on the irrigation pipeline to prevent water-source contamination from backflow.
- The pesticide injection pipeline must contain a functional, automatic, quick-closing check valve to prevent the flow of fluid back toward the injection pump.
- The pesticide injection pipeline must also contain a functional, normally closed, solenoid- operated valve located on the intake side of the injection pump and connected to the system interlock to prevent fluid from being withdrawn from the supply tank when the irrigation system is either automatically or manually shut down.
- The system must contain functional interlocking controls to automatically shut off the pesticide injection pump when the water pump motor stops.
- The irrigation line or water pump must include a functional pressure switch which will stop the water pump motor when the water pressure decreases to the point where pesticide distribution is adversely affected.
- Systems must use a metering pump, such as a positive displacement injection pump (e.g., diaphragm pump) effectively designed and constructed of materials that are compatible with pesticides and capable of being fitted with a system interlock.
- Allow sufficient time for pesticide to be flushed through all lines and all nozzles before turning off irrigation water. A person knowledgeable of the chemigation system and responsible for its operation, or under the supervision of the responsible person, shall shut the system down and make necessary adjustments should the need arise.
- Do not connect an irrigation system used for pesticide application to a public water system unless the pesticide label- prescribed safety devices for public water systems are in place.

Specific Instructions for Public Water Systems

- Public water system means a system for the provision to the public of piped water for human consumption if such system has at least 15 service connections or regularly serves an average of at least 25 individuals daily at least 60 days out of the year.
- Chemigation systems connected to public water systems must contain a functional, reduced- pressure zone, back-flow preventer (RPZ) or the functional equivalent in the water supply line upstream from the point of pesticide introduction. As an option to the RPZ, the water from the public water system should be discharged into a reservoir tank prior to pesticide introduction. There shall be a complete physical break (air gap) between the outlet end of the fill pipe and the top or overflow rim of the reservoir tank of at least twice the inside diameter of the fill pipe.
- The pesticide injection pipeline must contain a functional, automatic, quick-closing check valve to prevent the flow of fluid back toward the injection pump.
- The pesticide injection pipeline must contain a functional, normally closed, solenoid- operated valve located on the intake side of the injection pump and connected to the system interlock to prevent fluid from being withdrawn from the supply tank when the irrigation system is either automatically or manually shut down.
- The system must contain functional interlocking controls to automatically shut off the pesticide injection pump when the water pump motor stops, or in cases where there is no water pump, when the water pressure decreases to the point where pesticide distribution is adversely affected.
- Systems must use a metering pump, such as a positive displacement injection pump (e.g., diaphragm pump) effectively designed and constructed of materials that are compatible with pesticides and capable of being fitted with a system interlock.

- Do not apply when wind speed favors drift beyond the area intended for treatment.

Restrictions

DO NOT apply during periods of dead calm or when winds are gusty. **DO NOT** over spray non- target terrestrial or aquatic habitats. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Field sprayer application

DO NOT apply when wind speed is less than 1 km/h. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with sprays finer than the American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) medium classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Airblast application

DO NOT apply when wind speed is less than 1 km/h.. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

Chemigation: DO NOT apply when wind speed is less than 1 km/h. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with sprays finer than the American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) medium classification. Applications MUST be conducted WITHOUT the use of end guns.

Conventionally piloted aircraft application: DO NOT apply when wind speed is less than 1 km/h. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/hour at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE) medium classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length MUST NOT exceed 65% of the wing- or rotorspan.

Spray Buffer Zones

A spray buffer zone is NOT required for spot treatments using hand-held equipment.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, rangelands, riparian areas and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Method of Application	Crop/ Site		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:		
			Freshwater Habitat of Depths:		Terrestrial Habitat
			Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer	Alfalfa (for seed), berries, bulb vegetables, canola, carrots, chickpeas, cucurbits, dried beans (except soybeans), dry peas, succulent peas, succulent beans, fruiting vegetables, lentils, lettuce, mustard (oilseed and condiment), potatoes, strawberries, sunflowers, birdsfoot trefoil,		1	0	1
Chemigation	Canola, Alfalfa (for seed), mustard (oilseed and condiment), dried beans (except soybeans)		1	0	1
Airblast	Grapes	Early growth stage	5	0	1
		Late growth stage	3	0	1

Method of Application	Crop/ Site	Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:			
		Freshwater Habitat of Depths:		Terrestrial Habitat	
		Less than 1 m	Greater than 1 m		
	Stone fruits	Early growth stage	10	0	2
		Late growth stage	4	0	1
Aerial	Alfalfa (for seed), potatoes, sunflowers	Fixed wing	1	0	15
		Rotary wing	1	0	10
	Canola, chickpeas, lentils, caraway, Mustard (oilseed and condiment)	Fixed and rotary wing	1	0	1
	Dried beans (except soybeans)	Fixed wing	5	0	15
		Rotary wing	2	0	15

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASABE) category indicated on the labels for those tank mix partners. The spray buffer zones for this product for conventional application equipment can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the on the Drift Mitigation portion of the Canada.ca website.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to aquatic organisms and non-target terrestrial plants. Observe spray buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body. Additional guidance can be found on the Runoff Mitigation portion of the Canada.ca website.

If rainfall is imminent, delay application. The residues of Boscalid are persistent and may carry over; it is recommended that the product, **Terra Guard** not be used in areas treated with any products containing Boscalid during the previous year.

RESISTANCE-MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, **Terra Guard** contains a Group 7 fungicide. Any fungal population may contain individuals naturally resistant to **Terra Guard** and other Group 7 fungicides. A gradual or total loss of pest control may occur over time if these fungicides are used repeatedly in the same fields. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay fungicide resistance:

- Where possible, rotate the use of **Terra Guard** or other Group 7 fungicides with different groups that control the same pathogens. Avoid application of consecutive sprays of **Terra Guard** or other fungicides in the same group in a season. **DO NOT** apply more than two (2) sequential applications of **Terra Guard** before alternating to a labeled fungicide with a different mode of action for at least one application. **DO NOT** exceed the total number of applications of **Terra Guard** per season as stated in the Crop-Specific Restrictions and Limitations.
- Use tank mixtures with fungicides from a different group that is effective on the target pathogen when such use is permitted.

- Fungicide use should be based on an integrated disease management program that includes scouting, historical information related to pesticide use and crop rotation and considers host plant resistance, impact of environmental conditions on disease development, disease thresholds, as well as cultural, biological and other chemical control practices.
- Where possible, make use of predictive disease models to effectively time fungicide applications.
- Monitor treated fungal populations for resistance development. Notify **Tide International Canada, Inc.** if reduced sensitivity of the pathogen to **Terra Guard** is suspected.
- If disease continues to progress after treatment with this product, do not increase the use rate. Discontinue use of this product, and switch to another fungicide with a different site of action, if available.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for specific crops and pathogens.

For further information and to report suspected resistance, contact **Tide International Canada, Inc.** at +1 866 699 7717.

MIXING

1. Ensure the spray tank is clean before use. Follow the clean-out recommendations stated on the label of the product that was previously used.
2. Fill the spray tank one-half full of water and start agitation.
3. Add the required amount of **Terra Guard** to the tank.
4. Add the required amount of the tankmix partner.
5. Continue agitation while filling the remainder of the spray tank.
6. After use, clean the spray tank according to PRECAUTIONS.

RESTRICTIONS AND LIMITATIONS

1. All crops except alfalfa and birdsfoot trefoil can be grazed or fed to livestock.
2. A plant back restriction of 14 days is required for all crops not on the label.
3. **DO NOT** use in greenhouses.

PRECAUTIONS

1. **KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.**
2. **DO NOT** take internally. Harmful if swallowed.
3. **DO NOT** get in eyes. Causes eye irritation. Avoid contact with skin and clothing.
4. Wash exposed areas of skin thoroughly after handling and before eating, drinking or smoking.
5. **DO NOT** enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.
6. Wear long-sleeved shirt, long pants, chemical-resistant gloves, socks and shoes during mixing, loading, application, clean-up and repair. Gloves are not required during application within a closed cab. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) during mixing and loading.
7. If clothing becomes contaminated, remove and wash separately from household laundry before reuse.
8. Clean spray equipment thoroughly after use.
9. **DO NOT** contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.
10. Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas, is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

FIRST AID

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

STORAGE

1. Store this product away from food or feed.
2. Store the leftover product in original tightly closed container.
3. **DO NOT** ship or store the product near seed and fertilizers.
4. Store the product in cool, dry, locked, well-ventilated area without floor drain.

DISPOSAL

DO NOT reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the registrant or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the registrant and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

® All other products listed are registered trademarks of their respective companies.

Label Code No.: TIC-FUN35673E
PMRA 20251009
Created date: 08/03/2026

GROUPE

7

FUNGICIDE



TERRA GUARD

GRANULÉS MOUILLABLES

COMMERCIAL

Pour usage dans le canola, les haricots secs et succulents, lentilles, pois chiches, moutarde (variétés oléagineuses et de condiment), les pois succulents, les pois secs décortiqués, les tournesols, pommes de terre, le lotier corniculé cultivé pour la production de semences, la luzerne cultivée pour production de semence, carvi, les petits fruits, légumes à bulbes, carottes, cucurbitacées, laitue de grande culture (pommée et frisée), légumes-fruits, raisins, fruits à noyaux, et fraises.

PRINCIPE ACTIF : Boscalide..... 70%

NO. D'HOMOLOGATION : 35673 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
POISON



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Distribué par :

Tide International Canada, Inc.
245 Hanlon Creek Boulevard, Unit 102,
Guelph, Ontario,
N1C 0A1

+1-866-699-7717

En cas d'urgence chimique : déversement, fuite, incendie, exposition
ou accident, appelez CHEMTREC 1-800-424-9300.

Contenu Net : 2,83 Kg

N° de lot : Voir conteneur

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **Terra Guard** contient 70% de granulés dispersibles dans l'eau (WDG). La matière active du **Terra Guard** fait partie d'une nouvelle famille de fongicides, les anilides et possède un mode d'action différent.

Le **Terra Guard** a un effet protecteur car il empêche la germination des spores et un effet curatif et éradiquant car il inhibe la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. Le **Terra Guard** peut être ainsi appliqué soit avant ou après l'infection. Cependant, la meilleure suppression des maladies est obtenue lorsque le **Terra Guard** est utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisation planifié et employé en rotation avec d'autres fongicides.

MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture)

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Appliquer les taux recommandés du **Terra Guard** tel que mentionné dans les tableaux de la taux d'application ci-dessous. Appliquer le **Terra Guard** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérien tel qu'indiqué. L'équipement devrait être ajusté régulièrement.

Tableau de la taux d'application dans le canola et moutarde

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Canola Moutarde (oléagineux et de condiment)	Pourriture sclérotique de la tige (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Alternariose (tache noire) (<i>Alternaria brassicae et raphani</i>)	350

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 350 g/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*) et réprimer l'alternariose (tache noire) (*Alternaria brassicae et raphani*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours après, jusqu'à pleine floraison, si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 350 g/ha de la fin de la floraison au stade de la gousse verte pour la suppression de l'alternariose (tache noire) (*Alternaria brassicae et raphani*).

Légumineuses à grains

Tableau de la taux d'application pour les haricots secs (excepté lesoja)

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Haricots secs <i>Lupinus</i> spp. (comprend les graines de lupin, de lupin doux, de lupin blanc et de lupin blanc doux) <i>Phaseolus</i> spp. (comprend les haricots de grande culture {haricots secs et colorés} tel que le haricot rognon, noir, canneberge, rose, petit haricot rond blanc, haricot pinto, haricot tépary et haricot de Lima) <i>Vigna</i> spp. (comprend le haricot adzuki, dolique à œil noir, dolique mongette, pois crowder, haricot mat, haricot mungo, haricot riz, haricot noir, fève des marais ouourgane)	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 560 à 770 g/ha au stade 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Utiliser le taux la plus élevée pour obtenir une protection de longue durée et un rendement maximal.

Tableau de le taux d'application des pois chiches et des lentilles

Application terrestre et aérienne seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UNSYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Pois chiche Lentille	Ascochyte (<i>Ascochyta</i> spp.) Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Moissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 420 g/ha au début de la floraison afin de supprimer l'ascochyte (*Ascochyta* spp.), la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*) et la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Tableau de le taux d'application des haricots succulents

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Haricots succulents <i>Phaseolus</i> spp. (comprend le haricot d'Espagne, le pois mange-tout, le haricot jaune, le haricot de Lima {vert}, la gourgane {succulente}) <i>Vigna</i> spp. (comprend haricot mat, le haricot kilomètre, le "jackbean", le dolique asperge, le haricot à gousse et le dolique à œil noir)	Moissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420
	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 560-770 g/ha au stade 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*) et de 420 g/ha pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Mélangez en réservoir avec Matador^{MD} 120 EC Insecticide ou Insecticide Warrior^{MD} : Pour la suppression de la pyrale du maïs, le **Terra Guard** peut être mélangé en réservoir avec Matador 120 EC Insecticide ou Insecticide Warrior à un taux de 83 mL/ha. Appliquer avant que les larves creusent dans la tige ou les gousses de la culture. Respecter le mode d'emploi le plus stricte pour chaque produit d'association en ce qui concerne le nombre maximum d'applications, l'intervalle avant la récolte et les autres directives sur l'étiquette.

Tableau de la taux d'application pour les pois secs

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Pois secs	Ascochyte (<i>Ascochyta</i> spp.) Moissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Brûlure ascochyte (<i>Mycosphaerella</i> spp.)	420

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 420 g/ha au début de la floraison afin de supprimer l'ascochytose (*Ascochyta* spp.), la brûlure ascochytique (*Mycosphaerella* spp.) et la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Tableau de le taux d’application pour les pois succulents

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Pois comestibles avec gousses <i>Pois (Pisum)</i> Petit pois Pois comestibles avec gousses Pois mange-tout Pois sugar snap	Ascochytose (<i>Ascochyta</i> spp.) Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella</i> spp.)	420
Pois succulents décortiqués <i>Pois (Pisum)</i> Pois anglais Pois de jardin Pois vert Pois cajan	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Pour une suppression optimale des maladies, débiter les applications du **Terra Guard** avant le développement de la maladie ou le début de la floraison et répéter à un intervalle de 5 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser le taux la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte. Vous référer aux instructions de gestion de résistance.

Tableau de le taux d’application sur la luzerne cultivée pour production de semences

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Luzerne cultivée pour production de semences	Pourriture de la fleur (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> / <i>Botrytis cinerea</i>) Tache commune (<i>Pseudopeziza medicaginis</i>) Tige noire (<i>Phoma medicaginis</i>) Tache de la feuille (<i>Leptosphaerulina briosiani</i>)	420

NE PAS FAIRE PAÎTRE OU NOURRIR LE BÉTAIL AVEC LE FOURRAGETRAITÉ.

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 420 g/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer la pourriture de la fleur (sclerotinia, botrytis), la tache commune et la tige noire. Appliquer tous les 7 à 14 jours après, si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Pour l'application terrestre, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 100 L/ha.
Pour l'application aérienne, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 40 L/ha.
Faire un maximum de 3 applications par saison.

Groupe des petits fruits : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Mûre Framboise (rouge et noir) Gadelle Baie de sureau Bleuet (bleuets en corymbe et bleuets nains) Groseille à maquereau Myrtille Mûre de Logan	Moississure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	560

Débuter les applications avant le développement de la maladie avec un taux de 560 grammes par hectare du **Terra Guard** et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Légumes à bulbes : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Oignons (secs et verts) Ail Poireau Échalote	Tache pourpre (<i>Alternaria porri</i>) Brûlure de la feuille (<i>Botrytis squamosa</i>)	475

Débuter les applications avant le développement de la maladie avec un taux de 475 grammes par hectare du Terra Guard et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Carottes : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Carottes	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria dauci</i>)	315

Débuter les applications avant le développement de la maladie avec un taux de 315 grammes par hectare du Terra Guard et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Légumes de la famille des cucurbitacées : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Melon à confire Cornichon Concombre Citrouille Melon d'eau	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria cucumerina</i>) Pourriture noire (<i>Didymella bryoniae</i>)	460

<u>Courge comestible</u> Hyotan Okra chinois Coucourzelle <u>Melon brodé</u> Cantaloup Casaba Melon crenshaw Melon golden pershaw Melon miel Honey balls Melon mangue Melon Perse Melon ananas Melon Santa Claus Melon serpent <u>Courge d'été</u> Courge à cou tors Courge dentelée Courge à cou droit Courge à moelle Zucchini <u>Courge d'hiver</u> Courge musquée Calebasse Courge hubbard Courge poivrée Courge spaghetti		
--	--	--

Débuter les applications du **Terra Guard** avant le développement de la maladie et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser le taux la plus élevée et le plus court l'intervalle lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Légumes-fruits : Tableau de le taux et période d'application
(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Aubergine Cerise de terre Pépino Poivron de plein champ (toutes les variétés) Tomatille Tomate de plein champ	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	175 à 315
	Moississure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420

Pour la suppression de la brûlure alternarienne, débuter les applications du **Terra Guard** avant le développement de la maladie avec un taux de 175 à 315 grammes par hectare en respectant un intervalle de 7 à 10 jours. Utiliser le taux la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Pour la suppression de la moisissure grise, débuter les applications du **Terra Guard** avant le développement de la maladie à un taux de 420 grammes par hectare suivi d'une deuxième application après 7-10 jours. **NE PAS** faire plus de cinq applications par saison. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Raisin : Tableau de le taux et période d'application
(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Raisin	Blanc (<i>Uncinula necator</i>)	315

Pour la suppression du blanc, les pulvérisations peuvent débuter au moment de l'éclosion des bourgeons avec un taux de 315 grammes par hectare du Terra Guard en respectant un intervalle de 10 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Laitue de grande culture (pommée et frisée) : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Laitue de grande culture (pommée et frisée)	Affaissement sclérotique (<i>Sclerotinia minor</i>) - répression	385
	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	285

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 385 g/ha pour la répression de l'affaissement sclérotique (*Sclerotinia minor*) et de 285 g/ha pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Pour la laitue semée directement, effectuer la première application immédiatement après l'éclaircissage (dans un intervalle de 2 jours). Si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie, effectuer une seconde application 10 à 20 jours après la 1^{ère} application. Pour la laitue transplantée, effectuer la première application 7 à 10 jours après la transplantation. Si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie, effectuer une seconde application 10 à 20 jours après la 1^{ère} application. Couvrir à fond la partie la plus basse des plantes et la surface de sol environnante.

Pomme de terre : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Pomme de terre	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	175 à 315

Pour la suppression de la brûlure alternarienne, débiter les applications du **Terra Guard** avant le développement de la maladie à un taux de 175 à 315 grammes par hectare et continuer les applications en respectant un intervalle de 14 jours si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie. Consulter la section Gestion de la résistance pour des mesures alternatives. Ne pas faire plus de 4 applications par saison sur les pommes de terre.

Fruits à noyaux : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application(g/ha)
Abricots Cerise (douce et acide) Nectarine Pêche Prune Prune plumcot Pruneau	Pourriture brune (<i>Monilinia</i> spp.) Pourriture des inflorescences (<i>Monilinia</i> spp.)	370

Débiter les applications au stade du bouton rose ou avant le développement de la maladie. Appliquer 370 grammes par hectare de **Terra Guard** et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Fraise : Tableau de le taux et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Fraise	Moississure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	560

Débuter les applications avant le développement de la maladie avec un taux de 560 grammes par hectare du **Terra Guard** et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Tide International Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Tide International Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**Tableau de le taux d'application sur les tournesols
(Terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Tournesols	Répression de pourriture sclérotique tête (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Répression de taches sur les feuilles (<i>Alternaria helianthi</i>)	350 à 640

Pour une répression optimale des maladies, appliquer le **Terra Guard** au début de la floraison. Utiliser le taux la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte ou s'il y a une histoire de maladie élevé dans le domaine. Faire un maximum de 1 application par saison.

Pour l'application terrestre, utiliser un volume de pulvérisation minimal de 100L/ha.

Pour l'application aérienne, utiliser un volume de pulvérisation minimal de 50L/ha.

**Tableau Taux
Application Carvi
(Terrestre et aérienne)**

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Carvi	Répression de la pourriture des fleurs et blanche (<i>Botrytis cinerea</i> , <i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) et Ascochytose (<i>Ascochyta</i> spp.)	420

Appliquer **Terra Guard** à un taux de 420 g de produit/ha au stade 20 à 50 % de floraison afin de supprimer la pourriture et l'ascochytose. Un deuxième traitement peut être effectué 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou que les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

NE PAS faire plus de 2 applications par année.

**Tableau de le taux d'application sur le lotier corniculé cultivé pour la production de semences
(Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion(Chimigation))**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Tide International Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Tide International Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Culture	Maladie	Taux d'application (g/ha)
Lotier corniculé cultivé pour la production de semences	Repression de la sclérotiniose du trèfle (<i>Sclerotinia trifoliorum</i>)	420

Appliquer le **Terra Guard** à un taux de 420 g/ha au début du stade de la floraison pour supprimer la sclérotiniose du trèfle. Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

NE PAS récolter la semence avant un intervalle minimum de 21 jours de la récolte.

NE PAS couper les champs destinés au foin/fourrage.

NE PAS faire paître les champs traités.

Destiné uniquement à une utilisation pour la production de semences de lotier corniculé, **NE PAS** nourrir le bétail avec les résidus de semences et les repousses de fourrages.

Pour l'application terrestre, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 100 L/ha. Pour l'application aérienne, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 40 L/ha.

Faire un maximum de 2 applications par saison.

Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures

Culture	Période minimale entre l'application et la récolte (IAR)	Taux maximale de produit par hectare par application (kg)	Nombre maximale d'applications par an	Taux maximale de produit par hectare par an (kg)
Luzerne cultivée pour production de semences	N/D	0,420	3	1,26
Haricot sec	21 jours	0,770	2	1,54
Haricot succulent	7 jours	0,770	2	1,54
Groupe des petits fruits ¹	0 jours	0,560	4	2,24
Lotier corniculé cultivé pour la production de semences	21 jours	0,420	2	0,840
Légumes à bulbes ¹	7 jours	0,475	6	2,87
Canola	21 jours	0,350	2	0,700
Carvi	21 jours	0,420	2	0,840
Carottes	0 jours	0,315	5	1,58
Pois chiche	21 jours	0,420	2	0,840
Légumes de la famille des cucurbitacées ¹	0 jours	0,460	4	1,84
Légumes-fruits ¹ (contre la brûlure alternarienne)	0 jours	0,315	5	1,89
Légumes-fruits ¹ (contre la moisissure grise)	0 jours	0,420	2 sur 5	1,89
Raisins (contre le blanc)	14 jours	0,315	5	1,58
Lentille	21 jours	0,420	2	0,840
Laitue (affaissement sclérotique)	14 jours	0,385	2	0,77

Laitue (moissure grise)	14 jours	0,285	2	0,57
Moutarde (oléagineux et de condiment)	21 jours	0,350	2	0,700
Pois secs décortiqués	21 jours	0,420	2	0,840
Pois succulents (gousses comestibles et décortiqués)	7 jours	0,770	2	1,540
Pomme de terre (contre la brûlure alternarienne et les mélanges en réservoir contre le mildiou)	30 jours	0,315	4	1,26
Fruits à noyaux ¹	0 jours	0,370	5	1,85
Fraises	0 jours	0,560	5	2,80
Tournesols	21 jours	0,640	1	0,640

¹ Consulter la section MODE D'EMPLOI pour la liste complète des différentes cultures.

Délai d'attente avant de ressemer : Pour toutes les cultures qui ne sont pas mentionnées sur cette étiquette, observer un délai de 14 jours après le traitement avant de semer celles-ci.

Application terrestre

Appliquer le **Terra Guard** en respectant les taux et la période d'application mentionnée (spécifique aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha et s'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application par voie aérienne

Appliquer le **Terra Guard** en respectant les taux et la période d'application mentionnée (spécifique aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 40 L/ha. S'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Instructions pour les applications par voie aérienne

Épandre seulement avec un équipement aéronautique réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les mises en garde à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités spécifiées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système de positionnement global (GPS).

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons de pulvérisation indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les mises en garde qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les mises en garde les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le +1 866 699 7717. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial.

Irrigation par pivot ou aspersion

Préparation du pulvérisateur : La citerne chimique et le système d'injecteur devraient être nettoyés soigneusement. Rincer le système avec de l'eau propre.

Directives d'application : Appliquer le **Terra Guard** en respectant les taux et périodes décrites ci-haut.

Mises en garde d'usage pour les applications par aspersion

- Appliquer ce produit seulement via des systèmes d'irrigation par aspersion incluant pivot central, à déplacement latéral, à bout tracté, rouleau [roue] latéral, roulant, à pistolet géant, ensemble solide ou les systèmes d'irrigation à déplacement manuel. Ne pas appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.
- Ajouter ce produit au réservoir d'approvisionnement de pesticides contenant une quantité d'eau appropriée pour maintenir un débit continu par l'équipement d'injection. Dans les systèmes en mouvement continu, injecter le mélange produit-eau de façon constante, appliquer le taux à par hectare sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas dépasser 0,64 cm (1/4) pouce (63 500 litres) à l'hectare. Dans les systèmes stationnaires ou en mouvement non continu, injecter le mélange produit-eau dans les 15-30 dernières minutes de chaque préparation allouant suffisamment de temps pour chacun des pesticides requis d'être appliqué par toutes les extrémités d'asperseur et à le taux recommandée à l'hectare sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement. Des dommages à la culture, un manque d'efficacité ou des résidus de pesticide illégaux dans la culture peuvent résulter d'une distribution non uniforme de l'eau traitée. Un recouvrement complet du feuillage est nécessaire pour obtenir une bonne suppression. Une agitation vigoureuse devrait être maintenue pendant toute la durée de l'application.
- Le système doit renfermer une soupape de contrôle fonctionnelle, une soupape sous vide de sûreté et un drain à faible pression correctement localisé sur la ligne d'irrigation afin de prévenir une contamination de la source d'eau suite à un reflux.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit aussi comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection étiquetée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
- La ligne d'irrigation ou la pompe à eau doit comprendre un interrupteur de pression fonctionnel qui arrêtera le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.

- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Accorder suffisamment de temps aux pesticides pour qu'ils soient évacués par l'intermédiaire de toutes les lignes et tous les embouts avant d'arrêter l'eau d'irrigation. Une personne compétente au niveau des systèmes de chimigation et responsable de ces opérations ou sous la supervision de la personne responsable, devra arrêter le système et faire les ajustements nécessaires lorsqu'un besoin survient.
- Ne pas brancher un système d'irrigation utilisé pour une application de pesticide à un système d'eau public à moins que les mesures de sécurité pour les systèmes d'eau publics recommandées sur l'étiquette de pesticide soient en vigueur.

Instructions spécifiques pour les systèmes d'eau publics

1. Les systèmes de chimigation branchés aux systèmes d'eau publics doivent inclure un clapet fonctionnel anti-retour (RPZ) pour zone de pression réduite ou un équivalent fonctionnel dans la ligne d'approvisionnement en eau en amont du point d'introduction des pesticides. Comme alternative au RPZ, l'eau du système d'eau public devrait être déchargée dans une citerne de réserve avant l'introduction de pesticide. Il devrait y avoir une séparation physique complète (rupture d'air) entre la fin de la sortie de la canalisation de remplissage et l'extrémité ou une jante d'écoulement de la citerne de réserve au moins deux fois le diamètre intérieur de la canalisation de remplissage.
2. Par système d'eau public on entend un système pour l'approvisionnement des conduites d'eau du citoyen pour consommation humaine si de tels systèmes possèdent au moins 15 services de connections ou desservent sur une base régulière une moyenne d'au moins 25 individus quotidiennement et au minimum pendant 60 jours au cours de l'année.
3. La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
4. La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
5. Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou dans le cas où il n'y aurait pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
6. Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
7. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement.

Restrictions

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsqu'il y a des rafales de vent. NE PAS sur-pulvériser les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. « NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique

NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Épandage par chimigation : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Effectuer les applications SANS utiliser de canon surélevé.

Application par aéronef à pilotage conventionnel **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'épandage	Culture/Site		Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un :		
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Luzerne cultivée pour production de semence, petits fruits, légumes à bulbes, canola, carottes, cucurbitacées, légumes fruits, laitue, moutarde (oléagineux et de condiment), haricots secs (excepté le soja), haricots succulents, pois chiches, lentilles, pois secs, pois succulents, pommes de terre, fraises, tournesols, lotier corniculé cultivé, carvi		1	0	1
Chimigation	Luzerne cultivée pour production de semence, canola, moutarde (oléagineux et de condiment), haricots secs (excepté le soja)		1	0	1
Pulvérisation pneumatique	Raisins	Début de la croissance	5	0	1
		Fin de la croissance	3	0	1
	Fruits à noyaux	Début de la croissance	10	0	2
		Fin de la croissance	4	0	1
Aérienne	Luzerne cultivée pour production de semence, pomme de terre, tournesols	Voilure fixe	1	0	15
		Voilure tournante	1	0	10
	Canola, pois chiches, lentilles, moutarde (oléagineux et de condiment), carvi	Voilure fixe et voilure tournante	1	0	1
	Haricots secs (excepté le soja)	Voilure fixe	5	0	15
		Voilure tournante	2	0	15

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Si la pluie est imminente, retarder l'application. Les résidus du Boscalid sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de **Terra Guard** dans les sites traités avec tout produit contenant du Boscalid au cours de l'année précédente.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le **Terra Guard** contient un fongicide appartenant au groupe 7. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à **Terra Guard** et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

1. Dans la mesure du possible, alterner le **Terra Guard** ou d'autres fongicides du même groupe 7 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter d'effectuer pulvérisations consécutives de **Terra Guard** ou d'autres du même groupe pendant une même saison. Ne pas faire plus de deux (2) applications séquentielles du **Terra Guard** avant de faire une rotation avec un fongicide homologué ayant un mode d'action différent pour au moins une application. NE PAS faire plus d'applications du **Terra Guard** par saison que ce qui est spécifié dans la section Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures.
2. Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
3. Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
4. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
5. Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Tide International Canada, Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à **Terra Guard** chez l'agent pathogène.
6. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter le taux d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
7. Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Tide International Canada, Inc. au +1 866 699 7717.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Terra Guard**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur selon les mises en garde.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Toutes les cultures sauf la luzerne cultivée peuvent être pâturées ou servir d'aliment pour le bétail.
2. Une restriction de reprise de semis de 14 jours est nécessaire pour toutes les cultures n'apparaissant pas sur l'étiquette.
3. **NE PAS** utiliser dans les serres.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DESENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS METTRE** dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer et ne pas permettre à qui que ce soit de pénétrer dans les aires traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Des gants ne sont pas requis pendant l'application avec une cabine fermée. De plus, porter de protection appropriée pour les yeux (des lunettes de sécurité ou un écran facial) pendant le mélange et le chargement.
7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
10. Appliquer le produit [sur les cultures agricoles] seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

NE PAS expédier ou entreposer près des semences et des engrais.

Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

Rendre le contenant ~~entièrement~~ inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination de produit non utilisé et dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial ou territorial. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial ou territorial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MD Tous les produits mentionnés sont des marques déposées de leurs sociétés respectives.

N° de code de l'étiquette : TIC-FUN35673F
PMRA 20251009
Date de création : 08/03/2026